

# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

**CORSE** 





# VITICULTURE

N°1 - 27 avril 2018

#### **A RETENIR**

Phénologie: pousse active, croissance légèrement en retrait vis-à-vis de la saison 2017

Mildiou: surveiller les foyers primaires

Oïdium: période à risque

#### **SOMMAIRE**

Stades phénologiques Mildiou Oïdium Vers de la grappe Prévision météo Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI Rédacteur : Gilles Salva



# Structures partenaires :

CA2B, SCA UVIB, Domaine Comte Peraldi, Clos d'Orléa, Domaine Terra Vecchia, Clos Capitoro, Domaine d'Alzipratu, C.A.P.

#### Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI Président de la Chambre d'Agriculture de Corse 15 Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA Tel: 04 95 32 84 40 Fax: 04 95 32 84 43

http://www.corse.chambres -agriculture.fr

**Crédit photo:** CRVI de Corse,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

## • STADES PHENOLOGIQUES

Comparé à 2017, le début de campagne 2018 est légèrement plus tardif (environ 7-8 jours). Le développement de la vigne se situe, pour les cépages précoces (Niellucciu Biancu gentile), entre les stades phénologiques G et H. Pour les cépages plus tardifs (dont le Vermentinu) les vignes sont plutôt autour du stade F.



Stade F ou 12 ou 53. Grappes visibles



Stade G ou 15 ou 55. Boutons floraux encore agglomérés



Stade H ou 17 ou 57. Boutons floraux séparés

#### MILDIOU

<u>Biologie</u>: *Plasmopara viticola* se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs (oospores) sur feuilles mortes tombées au sol à l'automne. Suite à la germination des œufs, la dissémination se fait par éclaboussures lors d'épisodes pluvieux. L'inoculum ainsi projeté sur les organes herbacés les plus bas (pampres et feuilles à la base des ceps) provoque les contaminations primaires. Les premiers symptômes (« tache d'huile ») n'apparaissent qu'à l'issue d'une période d'incubation de 15 à 20 jours. Les infections secondaires ont lieu suite à la propagation des sporanges situés sur la face inférieure des feuilles et se fait par l'intermédiaire de la pluie et du vent.

<u>Observation</u>: Les premiers symptômes sur feuilles ont été observés cette semaine sur la côte orientale sur Niellucciu (stade 5 feuilles étalées).

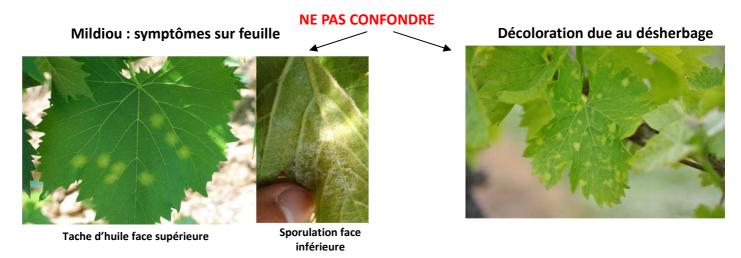
Les précipitations de la semaine 15 (entre le 8 et le 11 avril) ont pu entraîner des contaminations primaires dont les symptômes devraient être visibles dès la semaine prochaine.

<u>Evaluation du risque</u>: faible en l'absence de foyers primaires, moyen en situation sensible (cépages précoces, foyers de 2017, zones de bas-fonds...).



Attention, les prévisions météorologiques pour la semaine à venir font état d'une dégradation du temps. La pluviométrie associée à des températures clémentes peuvent créer des conditions favorables au développement du mildiou.

→ Des observations régulières (en particulier au niveau des pampres et dans les zones humides) permettent de détecter l'apparition des premières taches. Restez vigilant !



#### Gestion du risque:

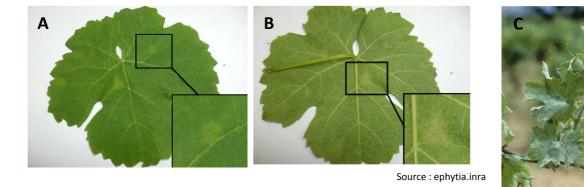
- Epamprage précoce pour supprimer les organes verts à proximité du sol,
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol afin de diminuer les foyers primaires (plantules) et éviter les remontées humides dans les ceps,
- Drainage du sol pour limiter les flaques et donc réduire le risque de contaminations primaires,
- Limiter l'entassement de végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) afin de réduire l'humidité potentielle.

#### OÏDIUM

<u>Biologie</u>: *Erisyphe necator* se conserve en hiver dans les bourgeons latents, dans l'écores du cep ainsi que sur les organes attaqués l'année précédente. Ce champignon fait son apparition à des températures comprises entre 25°C et 28°C et une humidité de l'aire comprise entre 40% et 100%. Il contamine les organes herbacés de la vigne suite à des événements pluvieux ou venteux, et laisser apparaître les symptômes suivants sur feuille :

- Face supérieure, une décoloration jaune d'aspect huileux (ne pas confondre avec le mildiou) et un feutrage blanc à gris,
- Face inférieure, un noircissement des nervures et une couche de poussière blanche à grise plus ou moins dense.

Il est également possible d'apercevoir sur les jeunes pousses un ralentissement de la croissance ainsi qu'une crispation des feuilles, on parle alors de forme « drapeau ».



Taches huileuses face supérieure (A), noircissement des nervures secondaires face inférieure (B) et forme « drapeau » (C)

<u>Observation</u>: Un premier foyer d'oïdium, sous forme drapeau, a été observé en début de semaine sur Carignan, en Balagne.

D'autres symptômes, comme repérés sur les photos A et B ci-dessus, sont également signalés sur Niellucciu (y compris forme drapeau) et Muscat à petits grains dans le Cap Corse.

**Evaluation du risque**: moyen sur cépages peu sensibles, localement fort sur les parcelles habituellement atteintes, surtout en cas de pluies à venir

Aucun Faible Moyen Fort Très fort

#### VERS DE LA GRAPPE

**Biologie**: Les deux tordeuses les plus rencontrées au vignoble sont Eudémis et Cochylis. L'Eudémis (*Lobesia botrana*) hiverne sous forme de chrysalide sur les feuilles tombées au sol. Au printemps, les adultes sortent. Après fécondation, la ponte a lieu sur les bractées des inflorescences. A ce stade, il faut environ 15 jours pour que les œufs éclosent et donnent lieu à des larves. Après un stade « baladeur » (2 semaines), ces larves s'attaquent aux boutons floraux, formant des glomérules. A la fin de leur développement, les chenilles se chrysalident. Suite à cette diapause, de nouveaux adultes apparaissent et donnent naissance à un nouveau cycle. 3 à 4 générations par an se succèdent dans l'année.

Quant à la Cochylis (Eupoecilia ambiquella), elle donne lieu à seulement 2 à 3 générations par an.

<u>Modélisation</u>: Les éclosions d'Eudémis ont dû débuter entre le 15 et le 25 avril selon les secteurs. Les premières larves âgées (L3) devraient apparaître, en fonction de la précocité des zones, entre fin avril et le 10 mai

**Observation**: Le vol est en cours mais aucune ponte ou larve n'a été signalée.

Il est nécessaire de rechercher les glomérules à partir de début mai, particulièrement dans les parcelles atteintes en 2017.

**Evaluation du risque :** nul à faible dans la majorité des cas.

<u>Gestion du risque</u>: la confusion sexuelle est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des

accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

A noter que certains auxiliaires, tels que **les trichogrammes**, sont capables de parasiter les œufs des tordeuses de la grappe.

# PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 27 avril	Samedi 28 avril	Dimanche 29 avril	Lundi 30 avril	Mardi 1 <sup>er</sup> mai	Mercredi 2 mai	Jeudi 3 mai	Vendredi 4 mai
Haute Corse/ Corse du Sud	*			0				
	Quelques passages nuageux samedi		Temps nuageux avec risques d'averses sur la côte occidentale en fin de journée	Temps légèrement nuageux; température en baisse	Temps perturbé avec de nombreux nuages et des successions de pluies		Pas de changement ; vent de Nord à Nord-Est modéré à assez fort	

Pour la période du Mardi au Vendredi, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

# **LIENS UTILES**

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cité ci-dessous.
- PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS: Les abeilles butinent, protégeons-les! La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation: Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION: Une nouvelle liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques est parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).
  - <a href="http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/">http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/</a>

## Xylella fastidiosa

*Xylella fastidiosa* peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque. La sousespèce identifiée est *fastidiosa*, connue comme l'agent responsable de la maladie de Pierce aux Etats-Unis. A ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur *Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis et Vitis vinifera*. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <a href="http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa">http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa</a>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf

http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le N° Vert : 0800 873 699, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.